

TRDIANET DEBROUSSAILLANT 360

Fiche d'identité

Nom commercial : **TRDIANET DEBROUSSAILLANT 360**

Composition : **2,4-D 240 g/L**
DICHLORPROP-P 120 g/L

N° AMM : **2030332**

Type d'action : **HERBICIDES**

Formulation : **(EC) CONCENTRE EMULSIONNABLE**

Conditionnement : **5L**

Elaboré à partir de deux substances actives systémiques et complémentaires, il détruit rapidement et efficacement les broussailles. Il s'utilise toute l'année pour la destruction des espèces ligneuses, semi ligneuses ou des dicotylédones résistantes. Il respecte les graminées et conserve ainsi le couvert végétal. Il s'utilise aussi pour le désherbage des gazons.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Forêt	Désherbage	Désherbage dégageant forestier	1,5 L/HL	1	NA	5 m
<p>Usage : 1,5L/hL, soit 15L/ha (pour un volume d'eau max de 1000 L/ha). Application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe uniquement. 1 application tous les 3 ans pour une utilisation à l'automne.</p> <p>Dose : Applications : Application au printemps : 1/ anou Application à l'automne : 1 application tous les 3 ans</p>						
Gazon de graminées	Désherbage	Dicotylédones, Dicotylédones annuelles, Dicotylédones bisannuelles, Dicotylédones vivaces	3 L/HA	1		5 m
<p>Usage : Dose :</p>						

EUH208 Contient du 2,4-D EHE et du dichlorprop-P. Peut produire une réaction allergique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

TRADIANET DEBROUSSAILLANT 36U

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Usages non agricoles	Dévit. Broussailles	Dévitalisation des broussailles (sur Pied), Dévitalisation des broussailles (recépées)	1,5 L/HL	1	NC	5 m
<p>Usage : 1,5L/hL, soit 15L/ha (pour un volume de bouillie de 1000 L/ha). Autorisé pour le traitement des surfaces perméables non cultivées : parcs, jardins et trottoirs, voies de communication, zones herbeuses, zones non agricoles, sites industriels et bordures de voies ferrées. Non autorisé pour le traitement des surfaces imperméables et des bordures de plans d'eau, au motif qu'aucun calcul d'exposition pour l'environnement n'a été fourni. 1 application tous les 3 ans pour une utilisation à l'automne.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>Application au printemps : 1/ anou Application à l'automne : 1 application tous les 3 ans</p>						
Usages non agricoles	Débroussaillage	Dévitalisation des broussailles	1,5 L/HL	1	na	5 m
<p>Usage : 1,5L/hL, soit 15L/ha (pour un volume de bouillie de 1000 L/ha). Autorisé pour le traitement des surfaces perméables non cultivées : parcs, jardins et trottoirs, voies de communication, zones herbeuses, zones non agricoles, sites industriels et bordures de voies ferrées.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>Application au printemps : 1/ anou Application à l'automne : 1 application tous les 3 ans</p>						
ZNA - EV	Dévit. Broussailles	Dévitalisation des broussailles (sur Pied), Dévitalisation des broussailles (recépées)	1,5 L/HL	1	NC	5 m
<p>Usage : 1,5L/hL, soit 15L/ha (pour un volume de bouillie de 1000 L/ha). Autorisé pour le traitement des surfaces perméables non cultivées : parcs, jardins et trottoirs, voies de communication, zones herbeuses, zones non agricoles, sites industriels et bordures de voies ferrées. Non autorisé pour le traitement des surfaces imperméables et des bordures de plans d'eau, au motif qu'aucun calcul d'exposition pour l'environnement n'a été fourni. 1 application tous les 3 ans pour une utilisation à l'automne.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>Application au printemps : 1/ anou Application à l'automne : 1 application tous les 3 ans</p>						

EUH208 Contient du 2,4-D EHE et du dichlorprop-P. Peut produire une réaction allergique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

TRDIANET DEBROUSSAILLANT 36U

Culture		Dose	Max. appli	DAR	ZNT	
ZNA - EV - Arbres sur pied, souches	Dévit. Broussailles	Dévitalisation des broussailles (sur Pied), Dévitalisation des broussailles (recépées)	1,5 L/HL	1	NC	5 m

Usage :
1,5L/hL, soit 15L/ha (pour un volume de bouillie de 1000 L/ha). Autorisé pour le traitement des surfaces perméables non cultivées : parcs, jardins et trottoirs, voies de communication, zones herbeuses, zones non agricoles, sites industriels et bordures de voies ferrées. Non autorisé pour le traitement des surfaces imperméables et des bordures de plans d'eau, au motif qu'aucun calcul d'exposition pour l'environnement n'a été fourni. 1 application tous les 3 ans pour une utilisation à l'automne.

Dose :

Applications :

Application au printemps : 1/ anou Application à l'automne : 1 application tous les 3 ans

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :

TRDIANET DEBROUSSAILLANT 360



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de danger :

EUH208 Contient du 2,4-D EHE et du dichlorprop-P. Peut produire une réaction allergique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EUH208 Contient du 2,4-D EHE et du dichlorprop-P. Peut produire une réaction allergique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

TRADIANET DEBROUSSAILLANT 360

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P330 Rincer la bouche.

P391 Recueillir le produit répandu.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/...

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 1 Usage forêt et dévitalisation de broussailles : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit sur plus de 30% de la surface et dans le cas d'une application à l'automne ne pas appliquer ce produit ou toute autre préparation contenant du 2,4-D plus d'un an sur trois.

SPe 2 Usage gazon de graminées : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainés.

SPe 3 Usage gazon de graminées, usage forêt et dévitalisation de broussailles : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

DRE

6h

Détenteur homologation :

NUFARM

Marque déposée :

Réglementation transport ADR :

VOIR FDS

EUH208 Contient du 2,4-D EHE et du dichlorprop-P. Peut produire une réaction allergique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.